

**VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD**

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 5 décembre 2025.

Etaient présents :

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, Mme Annie VITALI, M. Philippe TISSOT, Mme Léopoldine ROUDET, M. Christophe FROPPIER, Mme Ghénia BENSAOU, M. Eddie STAMPONE, Adjoints
Mme Evelyne PERRIOT, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. François CAYOT, M. Gilles MAILLARD, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, Mme Marie-Rose GALMES, M. Patrick TAUSENDREUND, M. Mehdi MONNIER, Mme Brigitte JACQUEMIN, M. Bernard LACHAMBRE, M. Eric LANÇON, M. Alain PONCET, Mme Myriam CHIAPPA KIGER, M. Gilles BORNOT, M. Eric MARCOT, Conseillers Municipaux

Etaient excusés :

Mme Priscilla BORGERHOFF avec pouvoir à M. Alexandre GAUTHIER
Mme Sophie GUILLAUME avec pouvoir à M. Christophe FROPPIER
M. Rémy RABILLON avec pouvoir à M. Gilles MAILLARD
Mme Sidonie MARCHAL avec pouvoir à M. Eric LANÇON

Etaient absents :

M. Olivier GOUSSET
Mme Hélène MAITRE-HENRIET

Secrétaire de séance : M. Alexandre GAUTHIER

OBJET

DENOMINATION D'UNE VOIE POUR ADRESSAGE D'UNE PROPRIÉTÉ
« LA FERME DU PARC »

Cette délibération a été affichée le : 17 décembre 2025

DELIBERATION N° 2025-15.12-8

DENOMINATION D'UNE VOIE POUR ADRESSAGE D'UNE PROPRIETE « LA FERME DU PARC »

Madame Marie-Noëlle BIGUINET expose :

Suite à des difficultés d'adressage rencontrées par des riverains pour leur propriété située au lieu-dit « Ferme du Parc » (parcelles cadastrées section AS n° 109 à 113), il convient d'engager la dénomination de cette voie.

En effet, l'accès de la propriété située sur la commune de Montbéliard ainsi que sur la commune de Béthoncourt se fait exclusivement depuis la commune de Béthoncourt, par la rue de Grand-Charmont puis via un ancien chemin rural (chemin du Bois la Dame) situé sur la commune de Montbéliard.

Il est précisé que cette voie, aujourd'hui en impasse, ne dessert que la ferme du Parc et donne ensuite sur un chemin non carrossé menant au Bois la Dame.

Au vu des éléments énoncés, il convient de régulariser la situation en proposant de dénommer cette impasse : « de la Ferme du Parc » pour officialiser cette voie (plan délimitation de l'impasse en annexe).

Il est à préciser que la commune de Béthoncourt délibérera également en ce sens.

Pour rappel, le conseil municipal est l'autorité compétente pour nommer les voies publiques (article L.2121-30 du CGCT) et privées (loi 3DS) ouvertes à la circulation. Cette compétence inclut aussi la numérotation des habitations et la gestion de la Base Adresse Locale (BAL), qui alimente la Base Adresse Nationale (BAN) utilisée par les services publics.

Après avis de la commission compétente, le Conseil Municipal dénomme cette impasse : « de la ferme du Parc ».

Pour	:	33
Contre	:	0
Abstentions	:	0

- ADOpte -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,



Marié-Noëlle BIGUINET

Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le : 17 décembre 2025

ANNEXE A LA DELIBERATION

PLAN DE DELIMITATION DE L'IMPASSE DE LA FERME DU PARC

